

Face à la justice des hommes

De nombreux pays possèdent des services de sécurité très sophistiqués. Ils sont équipés pour stocker une quantité impressionnante de renseignements afin d'assurer notre sécurité face à la fraude, à la violence, au terrorisme et à bien d'autres actes répréhensibles.

Un opérateur de ces services connaissant son visiteur lui a un jour proposé de saisir son nom dans le logiciel de contrôle. Cet homme a immédiatement vu défiler devant lui de multiples informations le concernant. Puis un dossier est apparu : « casier judiciaire » ! Le visiteur a eu brusquement un pincement au cœur...

Lorsqu'à l'ouverture du dossier est apparue la mention « Néant », notre visiteur a été rassuré. Il n'avait donc rien à craindre de la justice des hommes.

Nous sommes « fichés » par les services de sécurité. Mais nous sommes également inscrits dans « les registres du ciel ».

La Bible nous dit que le contenu de « notre casier » est intégralement connu par Dieu.

« Tu connais quand je m'assieds et quand je me lève, tu discernes de loin ma pensée ; tu connais mon sentier et mon coucher, et tu es au fait de toutes mes voies. Car la parole n'est pas encore sur ma langue, que voilà, ô Éternel ! tu la connais tout entière... »

Où irai-je loin de ton Esprit ? et où fuirai-je loin de ta face ? » (Psaume 139 v 2 à 7)

Face à nos proches

Nous veillons généralement à nous conduire honnêtement avec les personnes que nous voyons régulièrement.

Lorsque notre attitude n'est pas juste, leur réaction nous reprend, nous alerte sur nos défaillances. Notre conjoint, nos enfants, nos parents, nos voisins, nos collègues de travail, notre employeur portent inévitablement une appréciation sur notre façon d'être, de parler, de nous comporter.

La « bonne image » que nous donnons peut être remise en cause par une simple parole blessante. Devant ce constat, nous nous efforçons de corriger au mieux nos erreurs.

Toutefois de nombreuses activités de nos vies restent cachées aux autres. Ils ignorent le contenu de nos entretiens téléphoniques, les sites internet que nous avons visités. Personne ne peut lire nos pensées ni connaître les motifs qui nous font agir.

Personne ? Est-ce bien certain ?

La Bible déclare : **« Il n'y a aucune créature qui soit cachée devant lui (Dieu), mais toutes choses sont nues et découvertes aux yeux de celui à qui nous avons affaire. »** (Hébreux 4 v 13)

Face à Dieu

Dieu nous avertit qu'un jour nous serons devant lui pour entendre sa propre appréciation sur le contenu de notre vie. Ce sera une rencontre personnelle qu'aucun de nous ne pourra éviter. Nous devons nous y préparer dès aujourd'hui.

« Il n'y a rien de couvert qui ne sera révélé, ni rien de secret qui ne sera connu. C'est pourquoi tout ce que vous avez dit dans les ténèbres sera entendu dans la lumière, et ce dont vous avez parlé à l'oreille dans les chambres sera proclamé sur les toits. » (Luc 12 v 2 et 3)

« Dieu amènera toute œuvre en jugement, avec tout ce qui est caché, soit bien, soit mal. » (Ecclésiaste 12 v 14)

Le verdict est déjà annoncé : **« ... devant le trône (de Dieu)... des livres furent ouverts ; et un autre livre fut ouvert, qui est celui de la vie. Et les morts furent jugés d'après ce qui était écrit dans les livres, selon leurs œuvres... Si quelqu'un n'était pas trouvé écrit dans le livre de vie, il était jeté dans l'étang de feu. »** (Apocalypse 20 v 12 à 15)

Ce constat solennel et implacable est la réalité de la justice divine car Dieu est saint. Sa gloire ne peut pas être bafouée et le paradis ne sera pas souillé par un seul péché.

Acceptons ce verdict divin mais n'en restons pas là !

Il est possible d'être acquitté

Dieu nous aime tous tels que nous sommes. Il ne veut pas notre perte, bien au contraire ! Il veut pouvoir nous accueillir dans le paradis, pour notre bonheur éternel.

Il offre à TOUS la possibilité d'être gracié et pardonné définitivement de TOUT péché car sur la croix, Jésus Christ a enduré à notre place le châtement que nous méritons. Il a payé le prix de notre libération.

« Christ a souffert une fois pour les péchés, le juste pour les injustes, afin de nous amener à Dieu » (1 Pierre 3 v 18)

« En ceci a été manifesté l'amour de Dieu pour nous : c'est que Dieu a envoyé son Fils unique dans le monde, afin que nous vivions par lui... il envoya son Fils pour être la propitiation pour nos péchés. » (1 Jean 4 v 9 et 10)

Il est inutile de compter sur de l'indulgence de la part de Dieu, de chercher à obtenir sa faveur en faisant de bonnes actions ou en faisant « pénitence » (en s'infligeant des punitions).

« C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi. » (Ephésiens 2 v 8)

Sa bonté et son amour nous montrent comment obtenir un « casier vierge » avec la certitude de n'être jamais condamné.

« Si nous confessons nos péchés, il est fidèle et juste pour nous pardonner nos péchés et nous purifier de toute iniquité. »
(1 Jean 1 v 9)

Dieu dit : « je pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leur péché. » (Jérémie 31 v 34)

Acquitté ou condamné ?

Dieu nous appelle instamment à prendre conscience de l'importance de régler notre situation devant lui pendant notre vie sur terre car notre avenir éternel en dépend.

Savoir que l'on est acquitté remplit le cœur d'une paix profonde. On a la joie de dire :

« Tu as jeté tous mes péchés derrière ton dos. » (Esaïe 38 v 17)

« J'étais devenu misérable, et il (Dieu) m'a sauvé... tu as délivré mon âme de la mort. » (Psaumes 116 v 6 à 8)

L'appel

101^e année N° 660



**MON
CASIER
EST-IL VIDE ?**